

**Moyens de subsistance agricoles durables,  
au Nord et au Sud -  
Options politiques menacées à l'OMC**

**Rapport de la table ronde et échange de connaissances Nord-  
Sud tenus du 12 au 18 mai 2005**

**Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire  
Groupes canadiens de producteurs de produits laitiers, d'œufs et de volaille  
Commission canadienne du blé**

# Moyens de subsistance agricoles durables, au Nord et au Sud - Options politiques menacées à l'OMC

Table ronde et échange de connaissances Nord-Sud  
tenus du 12 au 18 mai 2005

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction.....	1
2. Apprentissage et échange.....	2
3. Table ronde .....	4
4. Déclaration commune .....	8
Annexe 1	Ordre du jour de la table ronde
Annexe 2	Déclaration commune : <i>Principes pour les règles commerciales internationales en agriculture et demandes communes pour l'agenda de Doha</i>

La table ronde et l'échange de connaissances ont été rendus possibles grâce à la générosité des organismes suivants : Conseil canadien pour la coopération internationale; Association de la banque canadienne de grains Inc.; Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire; Commission canadienne du blé; Producteurs laitiers du Canada; Producteurs de poulet du Canada; Office canadien de commercialisation du dindon; Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair; Inter Pares; programme Partenariats canadiens du Centre de recherche pour le développement international; Oxfam Canada; Droits et Démocratie; UPA Développement international; Vision mondiale Canada.

# 1. INTRODUCTION

En mai 2005, le Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire (GRSA)<sup>1</sup> a organisé, avec des associations de producteurs du Canada et des invités des pays en développement, trois activités visant à faire ressortir leurs préoccupations communes au sujet des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le commerce international en agriculture. L'objectif : cerner un terrain d'entente entre les organismes de la société civile (OSC) et les agriculteurs du Canada et ceux de pays en développement, en préparation à la rencontre des ministres que l'OMC tiendra à Hong Kong en décembre prochain. Ont participé à ces événements des représentants de producteurs et de groupements professionnels agricoles, des organismes de la société civile et des organisations intergouvernementales du Canada, du Brésil, de l'Inde, d'autres pays du sud et de l'ouest de l'Afrique. Les trois activités étaient :

- *Apprentissage et échange* : du 13 au 15 mai, les invités internationaux ont rencontré les agences de gestion de l'offre ainsi que des organisations de producteurs, et visité des fermes en Ontario et au Québec pour échanger avec des producteurs de chez nous au sujet des mécanismes de commercialisation ordonnée.
- *Table ronde* : le 16 mai, plus de 80 participants (invités internationaux, représentants d'associations de producteurs, d'organismes agricoles, d'OSC et du gouvernement du Canada, universitaires) regroupés en table ronde à Ottawa ont examiné une gamme d'outils politiques ainsi que leur pertinence pour assurer des marchés ordonnés, et des perspectives sur des stratégies pour souligner l'importance de moyens de subsistance agricoles durables dans le cadre des négociations commerciales.
- *Préparation d'une déclaration et sensibilisation communes* : les représentants des producteurs, des groupements professionnels agricoles et des OSC du Canada, du Brésil, de l'Inde, de pays du sud et de l'ouest de l'Afrique se sont réunis le 17 mai afin d'élaborer une déclaration commune sur la base des thématiques dégagées par la table ronde, les *Principes pour les règles commerciales internationales en agriculture et demandes communes pour l'agenda de Doha* (annexe 2). La déclaration publiée le 17 mai en conférence de presse a été discutée le 18 mai lors d'une rencontre avec le ministre du Commerce international du Canada, puis lors de réunions avec les hauts fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Commerce international Canada et de l'Agence canadienne de développement international.

Les réseaux et organismes participants se sont engagés à collaborer davantage, et à faire de la sensibilisation sur ces questions au cours des prochains mois.

---

<sup>1</sup> Le Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire (GRSA) travaille à la promotion de l'aide au développement et des règles commerciales internationales qui protègent et renforcent la sécurité alimentaire des pays en développement. Le GRSA est voué à la mise en œuvre de structures décisionnelles mondiales qui contribueront au respect du droit universel à l'alimentation, au renforcement des moyens de subsistance des petits agriculteurs des pays en développement, à la consolidation des moyens de subsistance des petits producteurs vivriers dans les pays en voie de développement et à l'épanouissement du secteur agricole au Canada. En sont membres le Conseil canadien pour la coopération internationale, l'Association de la banque canadienne de grains Inc., le Réseau de radios rurales des pays en développement, Développement et Paix, ETC Group, Inter Pares, le Mennonite Central Committee Canada, le Syndicat national des cultivateurs, Oxfam Canada, Partners in rural development, Droits et Démocratie, UPA Développement international, USC Canada et Vision Mondiale Canada. Pour de plus amples renseignements sur le travail du GRSA relatif aux enjeux politiques, consultez le [www.ccic.ca/f/003/food.shtml](http://www.ccic.ca/f/003/food.shtml).

## 2. APPRENTISSAGE ET ÉCHANGE

### Séance de formation sur la gestion de l'offre (13 mai)

La composante apprentissage et échange a débuté le 13 mai par une série de présentations organisée par l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) à Longueuil. *André Drapeau*, de l'UPA, a expliqué la structure de l'Union, son histoire, son fonctionnement et ses objectifs. Fondé en 1924, le réseau UPA regroupe aujourd'hui plus de 90 p. 100 des producteurs agricoles du Québec. L'UPA a pour activité centrale d'aider les producteurs à mettre leurs produits en marché collectivement.

En 1993, l'UPA commence à aider d'autres organisations agricoles dans le monde en créant UPA Développement International (UPA-DI). Pour *André Beaudoin*, de UPA-DI, sa mission est d'appuyer les fermes familiales en tant que modèle d'agriculture viable. À partir de son expertise dans les systèmes de gestion de l'offre, l'UPA-DI se concentre sur la mise sur pied d'organismes de mise en marché collective dirigés par les producteurs en Afrique et en Amérique latine. « Nous n'avons pas pour objectif d'exporter notre système de gestion de l'offre, mais de partager notre expertise avec d'autres producteurs, de les aider à définir leur propre manière de mettre leurs produits en marché collectivement. »

*Patrice Dubé*, de la Fédération des producteurs de lait du Québec, explique en quoi une commercialisation ordonnée a permis aux producteurs de lait d'obtenir de bons rendements. Dans le cas du lait, la gestion de l'offre et la commercialisation collective<sup>2</sup> servent à obtenir un prix à la ferme uniforme, stable, prévisible et qui couvre tous les coûts de production. Un plan conjoint permet aux producteurs de lait d'unifier en une seule entité d'affaire la mise en marché du lait et la négociation des prix avec les transformateurs. Une entente fédérale-provinciale leur permet d'ajuster l'offre à la demande. En vertu de cette entente, le gouvernement limite les importations et fixe le prix de base du lait sur la base des coûts de production, les producteurs planifient leur production pour répondre aux conditions du marché et se débarrassent à leurs frais de leur production en trop : les producteurs en bénéficient, les transformateurs peuvent planifier de façon plus efficace grâce aux prix stables et prévisibles, les consommateurs profitent de prix peu élevés, et ça ne coûte rien au gouvernement. Bien que ces mécanismes soient gérés par les producteurs, leur fonctionnement requiert la présence d'un cadre législatif.

### Rencontre avec le Syndicat national des cultivateurs, section 316 (région de Kingston) (le 14 mai 2005)

Samedi soir, les visiteurs internationaux ont rencontré les dirigeants du Syndicat national des cultivateurs de l'est de l'Ontario et ont discuté de leurs préoccupations communes. Les producteurs ont partagé leurs points de vue et présenté une analyse du Syndicat sur la crise persistante des revenus agricoles. Selon eux, la raison fondamentale de cette crise est un déséquilibre du pouvoir sur les marchés. La politique commerciale

---

<sup>2</sup> Dans le cas du blé de l'Ouest canadien, la production est collectivement vendue par l'entremise de la Commission canadienne du blé, vendeur unique, mais il n'y a pas de gestion de l'offre. Dans le cas des œufs, l'offre est gérée mais les producteurs ont opté pour une mise en marché individuelle de leurs produits.

internationale a modifié la situation économique des producteurs. Les accords commerciaux permettent aux multinationales du secteur agroalimentaire de se regrouper, ce qui a pour effet de réduire le nombre de fournisseurs et d'acheteurs qui transigent avec les producteurs. Or, un milliard de producteurs dans le monde doit vendre sur un seul marché hypercompétitif. Dans un mémoire intitulé *Solving the Farm Crisis: A Sixteen-Point Plan for Canadian Farm and Food Security*, le Syndicat présente les grandes lignes d'un régime intégré qui permettrait de mettre fin à la crise du revenu agricole. Parmi les solutions, il propose la mise en place de mécanismes de commercialisation ordonnée et la gestion de l'offre dans le but d'offrir un certain équilibre aux producteurs qui autrement auraient affaire à un marché dysfonctionnel.

### **Visites à la ferme (du 13 au 15 mai)**

Le groupe a visité huit fermes au Québec et en Ontario : quatre fermes laitières dont trois biologiques, deux fermes de production d'œufs, une exploitation d'élevage de porcelets, une ferme de production de lait et de fromage de chèvres. La plupart des fermes laitières pratiquent aussi la rotation des céréales. Toutes les fermes visitées sont des fermes familiales d'une taille proche de la moyenne nationale. La plupart des propriétaires les avaient acquises de leurs parents; et le niveau technologique variait beaucoup d'une ferme à l'autre, même entre fermes familiales de taille similaire.

Les producteurs inscrits dans un mécanisme de commercialisation ordonnée (lait et œufs) sont enchantés de ce modèle, car, outre les avantages mentionnés ci-dessus, leurs revenus plus prévisibles leur facilite l'accès au crédit bancaire. Ils conviennent que, aujourd'hui, les secteurs agricoles qui gèrent l'offre sont les plus viables, et ils craignent la menace que présente, pour ce système, la réduction des tarifs que pourrait exiger l'OMC.

La plupart des producteurs visités qui participent à la gestion de l'offre sont préoccupés par le transfert de leur ferme à leurs enfants. Le transfert des quotas coûte toujours plus cher, l'actif immobilisé est énorme, la dette augmente sans cesse, et il faut prévoir de l'argent pour la retraite. Ces quatre facteurs rendent difficile le transfert équitable de la ferme à ses enfants. De l'avis des producteurs qui n'y participent pas, la gestion de l'offre limite la production à petite échelle de ceux qui n'achètent pas de quotas (p. ex. pour un usage familial).

La visite des fermes a ouvert les yeux des participants internationaux sur une réalité très différente de ce que signifient les termes *ferme familiale* et *moyen de subsistance*. L'étendue et le degré de mécanisation des exploitations de leurs homologues canadiens les ont surpris. Au delà de ces différences, par contre, ils ont perçu des défis fondamentaux communs et ont rapidement trouvé des similitudes avec leurs homologues canadiens.

### 3. TABLE RONDE

La table ronde a pris la forme de présentations et de discussions en style conférence<sup>3</sup> (voir l'ordre du jour à l'annexe 1)<sup>4</sup>. Quatre thématiques principales ont émané de la journée.

#### **a. Il faut des politiques souples pour protéger le moyen de subsistance des petits producteurs**

Différents présentateurs ont argué que la libéralisation du commerce prônée par l'OMC est dommageable pour la plupart des fermes familiales et des petits producteurs, et que les pays doivent maintenir des politiques souples afin de gérer la volatilité des marchés agricoles. Ils ont souligné avec les participants à la table ronde que, au Nord comme au Sud, les problèmes liés à l'agriculture familiale ou à petite échelle dépassent l'économie et englobent les questions sociales, culturelles et environnementales.

*Ndiogou Fall*, conférencier principal et président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (*ROPPA*) lequel représente 35 millions de cultivateurs de l'Afrique de l'Ouest, a décrit les effets négatifs sur ceux-ci des ajustements structurels et du dumping des produits subventionnés. Les politiques commerciales accroissent la pauvreté dans le Sud, a-t-il noté, et les producteurs du Nord souffrent de la chute des prix. Du point de vue de M. Fall, les fonctions principales de l'agriculture – assurer la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation, maintenir la viabilité de l'environnement, et offrir un moyen de subsistance raisonnable – exigent une intervention sur les marchés. Les producteurs ne sont pas suffisamment entendus aux tables de négociation, ils doivent s'organiser davantage, mieux préparer leurs stratégies, et s'engager plus à fond dans le débat sur le commerce. Moins de 10 p. 100 de la production agricole est destinée au commerce international; le reste est distribué dans les marchés locaux et nationaux. Il souligne donc la nécessité pour les pays d'avoir la souplesse qu'il faut pour mettre en place des politiques qui ont du sens dans leur réalité.

Dans une présentation ultérieure, M. *Baba Dioum*, secrétaire général de la Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a rappelé l'importance de l'agriculture comme moyen de subsistance dans les régions rurales, et les graves difficultés que rencontrent les cultivateurs en Afrique. Déjà, l'ajustement structurel a forcé la plupart des pays africains à ouvrir leur marché. Les pays en développement veulent un meilleur accès aux marchés, la réduction des subventions à l'exportation, et un soutien à l'interne contre les distorsions du commerce. Le train de mesures de juillet de l'OMC ne répond pas à ces attentes, note M. Dioum, qui souligne la nécessité pour les pays africains de s'organiser, d'effectuer leurs propres analyses et d'élaborer des

---

<sup>3</sup> L'honorable Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale du Canada, s'adressant à la table ronde durant le repas du midi, a reconnu que les producteurs agricoles du Nord et du Sud sont préoccupés par la réunion des ministres que l'OMC tiendra à Hong Kong. L'ACDI a à cœur, a-t-elle réitéré, de soutenir l'agriculture comme moyen de subsistance durable dans le Sud. Voir [www.acdi-cida.gc.ca/cida\\_ind.nsf/vall/95FE656CEFC76153852570040059D8FC?OpenDocument](http://www.acdi-cida.gc.ca/cida_ind.nsf/vall/95FE656CEFC76153852570040059D8FC?OpenDocument), pour lire l'allocation complète de la ministre.

<sup>4</sup> La liste des participants et la biographie des présentateurs sont disponibles sur demande au CCCI (info@ccic.ca).

politiques commerciales qui reflètent leurs propres intérêts. Les pays n'ont pas tous les mêmes préoccupations, certes, mais il y a des points de convergence sur lesquels les pays africains, le Canada et d'autres pays devraient réfléchir ensemble pour définir ce qu'ils peuvent faire ensemble.

## **b. Assurer un rendement équitable pour les producteurs**

Deux Canadiens expliquent le rôle vital des mécanismes de commercialisation ordonnée pour résoudre les problèmes de marchés agricoles d'une façon qui profite aux producteurs autant qu'aux consommateurs. Or, notent-ils, l'OMC met en péril le succès de ces mécanismes de commercialisation ordonnée. Décrivant le système de gestion de l'offre des produits laitiers au pays, *Marcel Groleau*, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, souligne que les producteurs tirent la totalité de leurs revenus du marché. Le rendement sur leur produit est plus élevé que celui des producteurs aux É.-U., et le consommateur canadien paie ses produits laitiers moins cher que son homologue étasunien. Le système canadien permet le maintien des fermes familiales : la ferme laitière moyenne est six fois moins grosse au Québec qu'aux É.-U.. Le système de gestion de l'offre des produits laitiers au Canada repose sur trois piliers (contrôle des importations; détermination des prix par les producteurs; et production disciplinée) respectivement menacés par les règles de l'OMC sur l'accès aux marchés, par les dispositions de l'OMC sur le soutien interne, et par les règles de concurrence de l'OMC visant les exportations.

*Carl Potts*, conseiller en planification stratégique et en politique d'entreprise pour la Commission canadienne du blé (CCB), décrit le système de vente à guichet unique en place au Canada pour les exportations d'orge et de blé. Contrôlée par les agriculteurs, la CCB se passe de financement gouvernemental. Les agriculteurs en tirent des avantages : de meilleurs revenus, la détermination des marques, un mot à dire dans la manutention et le transport, des économies d'échelle dans le développement et la promotion des marchés, une plus grande influence sur le gouvernement. Pour être efficace, un système de vente à guichet unique doit être facilité par une législation favorable doublée d'une capacité légale de mise en vigueur, par une structure de gouvernance efficace et un solide appui des agriculteurs. La CCB ne crée pas de distorsion sur les marchés, mais, selon l'article 17 du GATT et en raison des privilèges spéciaux de guichet unique que le gouvernement fédéral lui accorde, elle est classée comme une entreprise commerciale d'État. Or les règles en train d'être négociées dans le cadre des mesures de juillet visant ce type d'entreprise vont avoir un effet néfaste sur la CCB, parce qu'elles prévoient le retrait des garanties de prêt par les gouvernements et la souscription des pertes. M. Potts l'affirme : les négociations en cours visant les entreprises commerciales d'État touchent les pays en développement autant que les pays tels que le Canada, puisqu'elles ne doivent pas entraîner la disparition d'outils politiques qui pourraient être utilisés dans l'avenir.

En discussion, les participants à la table ronde se sont dits inquiets de la concentration de l'industrie agricole et de la relative position de force des transformateurs et grossistes sur le marché, comparés aux producteurs. Ils appuient l'idée que les règles commerciales

permettent aux pays d'adopter des mesures pour stimuler le pouvoir des agriculteurs sur le marché, tels les systèmes efficaces de gestion de l'offre et de vente à guichet unique.

### **c. Appuyer la diversité des systèmes agricoles locaux**

Les producteurs de trois continents n'ont pas manqué d'évoquer la variété et la vitalité des rôles que joue l'agriculture. Trouvant écho chez les participants à la table ronde, les représentants du Brésil, de l'Inde et du Canada ont parlé de l'importance de l'agriculture familiale et à petite échelle comme moyen de subsistance, pour la sécurité alimentaire et la viabilité de l'environnement. Leurs présentations témoignent du fait que, partout dans le monde, des moyens de subsistance agricoles viables sont mis en danger par des règles commerciales qui vont restreindre les modes de coopération employés par les cultivateurs pour tenter d'obtenir un rendement équitable pour leur travail. Les présentations autant que les échanges font ressortir de manière répétée que les besoins et la réalité varient d'un pays à l'autre, et qu'il ne doit donc pas y avoir un modèle unique pour tous.

*Sandra Bergamin*, de la Fédération des travailleurs agricoles (FETRAF) du Brésil, décrit les arrangements de coopération que concluent les familles agricoles en vue de réduire les coûts, d'améliorer la qualité, de produire et de mettre en marché des produits à valeur ajoutée. Au Brésil, l'agriculture se développe en deux modèles : les fermes familiales, qui produisent la plupart des aliments de consommation domestique, et les grandes exploitations axées sur l'exportation. Seules les grosses entreprises vont profiter du système que préconise l'OMC, affirme Mme Bergamin, soulignant que le commerce doit être un outil de développement, et que les mécanismes visant à protéger et stimuler l'agriculture familiale sont légitimes et nécessaires. L'OMC, fait-elle ressortir, doit reconnaître le droit des pays à appuyer et à défendre des modèles d'agriculture viables, et voir à ce que les pays aient la possibilité de stimuler et de protéger les modes de développement rural viables basés sur les fermes familiales.

*Harinderjit Singh*, de l'Union des producteurs de lait du Punjab, en Inde, parle des défis du secteur laitier dans son pays. Le système des coopératives laitières de l'Inde est le plus gros au monde, et il a rendu l'Inde autosuffisante en produits laitiers sans aucuns subsides gouvernementaux. Environ un dixième de la population – 90,8 millions de gens – produit du lait en Inde. L'ouverture du marché indien aux importations de lait bon marché va détruire les moyens de subsistance des producteurs locaux. « Non à l'OMC !, plaide M. Singh en soulignant que l'OMC ne peut pas être réformée suffisamment, et qu'elle doit être abolie. Bâtir une solution de rechange est en train de devenir aussi nécessaire que possible, a-t-il souligné. »

*Colleen Ross*, vice-présidente des femmes du Syndicat national des cultivateurs du Canada, a décrit la crise aiguë de revenus que traversent les fermes familiales au Canada. L'accroissement du commerce et les rendements plus élevés n'aident pas les producteurs à demeurer viables. En 2004, les producteurs canadiens ont triplé leurs exportations alors que le revenu des fermes n'a jamais été aussi bas. À part les produits à offre réglementée, le rendement est inférieur aux coûts de production. On doit modifier en profondeur les politiques régissant le commerce des produits agricoles si l'on veut que les producteurs obtiennent un rendement équitable. Le Syndicat national des cultivateurs préconise une

approche de souveraineté alimentaire, laquelle signifierait le retrait de l'agriculture des règles de l'OMC.

Des pays différents ont des besoins différents, a-t-on rappelé durant les discussions; les règles commerciales devraient permettre une diversité d'approches de l'agriculture et respecter notamment l'importance de la production locale pour la consommation locale. À la table ronde, des participants variés ont noté l'importance de chercher des possibilités de partenariats, de travailler en coalition, de créer des espaces de discussion ainsi que des liens de solidarité entre producteurs de pays différents.

#### **d. Stratégies pour les négociations commerciales**

Les OSC du Sud et du Nord ont réfléchi sur l'importance d'agir en collaboration afin de prôner des politiques commerciales qui favorisent des moyens de subsistance agricoles viables. Pour monsieur *Rangarirai Machemedze*, directeur de Southern and Eastern African Trade Information and Negotiations Institute (SEATINI) (Institut du Sud et de l'Est de l'Afrique pour les informations et les négociations en matière de commerce), au Zimbabwe, les négociations à l'OMC sont conduites par les États mais dans les intérêts des entreprises. Les transnationales effectuent les deux tiers de tous les échanges commerciaux; il n'est donc pas surprenant que les droits des producteurs soient ignorés. Il y a nécessité de remettre en cause tout le cadre des accords commerciaux, a souligné M. Machemedze, car ils causent la misère de beaucoup de monde. La réunion des ministres à Hong Kong sera-t-elle un succès? Cela dépend de l'échéance des pré-négociations portant sur l'agriculture, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'accès au marché pour les produits non agricoles (AMNA); des progrès dans un secteur pourraient se répercuter dans un autre. Aussi a-t-on besoin d'une stratégie coordonnée pour mener une campagne efficace. M. Machemedze a noté que ces négociations d'une importance considérable sont menées par un petit nombre de pays, sans aucune transparence – rencontres mini-ministérielles et réunions informelles de la « Salle verte » –, et que la société civile doit se mêler de ces processus.

M. Machemedze réitère l'importance de se concentrer sur les secteurs où il y a entente commune entre les alliances du Nord et du Sud, de bâtir sur celles-ci afin d'élaborer une approche commune. Il importe également de comprendre les contradictions entre le Nord et le Sud (telles le mode 4 de l'AGCS, le bloc d'opposition à l'AMNA, et la tension entre le G33 et le G20). Les réformistes (si leur ordre du jour est le développement centré sur les gens) et les militants qui dénoncent l'OMC de l'extérieur peuvent exercer différents types de pression.

*Gauri Sreenivasan*, agente de programme – commerce, au Conseil canadien pour la coopération internationale, résume deux ordres du jour nouveaux concernant les règles commerciales en agriculture. L'un passe à l'attaque et préconise un meilleur accès aux marchés; l'autre est défensif et s'intéresse aux moyens de subsistance, aux questions de pauvreté et à l'environnement. Le Canada et d'autres pays du Nord, à l'instar des pays en développement, ont des visées défensives et d'autres offensives. Les principaux éléments défensifs inscrits dans les propositions présentées à Cancún ne se retrouvent pas dans le train de mesures de juillet. Les OSC canadiennes ont sans cesse plaidé pour que des

règles globales régleme nt le commerce international et assure nt son éq uité, sans empêcher les gouvernements de gé rer leurs frontiè res afin de pré server des moyens de subsistance agricoles durables. De l'avis de Mme Sreenivasan, les OSC doivent continuer à s'opposer à la libéralisation forcée, et insister pour que le Nord et le Sud aient l'espace politique nécessaire pour gé rer les marchés agricoles volatiles, tant que ces mesures ne contribuent pas au dumping.

Les OSC doivent également plaider en faveur de règles sur le dumping, en faveur d'outils permettant aux gouvernements de stopper le dumping de produits aux frontiè res, d'une réforme plus rapide des subsides pour s'attaquer au problème de la détermination des prix par les monopoles ou les entreprises, et pour que se démocratise le processus de négociation.

En discussion, les participants à la table ronde ont réaffirmé la nécessité d'avoir des lieux de dialogue entre la société civile et les gouvernements.

*Gerry Barr*, président et directeur général du Conseil canadien pour la coopération internationale, résume les principaux thèmes et points de convergence qui ressortent des présentations et des échanges. Les règles commerciales ont de nombreux effets négatifs tant pour les producteurs que les consommateurs, contrairement à divers systèmes en vigueur au Canada et ailleurs, qui bénéficient aux consommateurs et aux producteurs. De nombreux participants notent l'urgence de maintenir les systèmes de production agricole qui sont des moyens de subsistance adaptés aux cultures et aux pays. Le désaccord principal est à savoir s'il faut tenter de réformer l'OMC, ou tout compte fait s'y opposer. Par contre, si l'on se fie aux discussions, des alliances se dessinent clairement entre société civile et gouvernements, entre ceux qui luttent à l'intérieur et ceux qui travaillent à l'extérieur. On s'intéresse à l'idée d'un ordre du jour défensif visant à gé rer les marchés et les frontiè res de manière à défendre et à soutenir les systèmes agricoles nationaux, et aux approches qui minimisent les torts que cause la libéralisation forcée. Le succès relatif du Canada en agriculture soulève un intérêt considérable. On veut s'en inspirer, en tirer des leçons face aux règles commerciales et pour les projets d'agriculture nationale dans d'autres pays. L'on tient aussi à se prémunir contre les pressions qui mèneraient à sacrifier nos intérêts agricoles en échange d'une bonne affaire dans un autre domaine.

## **4.0 DÉCLARATION COMMUNE**

À partir des préoccupations et principes communs issus de la table ronde du 16 mai, les représentants des agriculteurs, des organisations d'agriculteurs et de la société civile ont rédigé le 17 mai une déclaration commune (à l'annexe 2) qui a été publiée le jour même en conférence de presse, et qui a fait l'objet d'un communiqué aux médias dont le texte se trouve au [www.ccic.ca/f/004/news\\_2005\\_05\\_17\\_farmers\\_talk\\_trade\\_ottawa.shtml](http://www.ccic.ca/f/004/news_2005_05_17_farmers_talk_trade_ottawa.shtml).

## ANNEXE 1

# Moyens de subsistance agricoles durables, au Nord et au Sud

Options politiques menacées à l'OMC  
Bénévole Canada, 330, rue Gilmour, Ottawa  
Le 16 mai 2005

Heure	Titre de la session	Conférencier
8 h 30	Café et inscriptions	
9 h	Mot de bienvenue et présentation des objectifs de la réunion	Stu Clark, conseiller principal des politiques, Association de la banque canadienne de grains
9 h 10	<i>Commerce agricole – trouver des bases communes pour les agriculteurs du monde entier</i>	Ndiogou Fall, président, Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
9 h 40	Discussion	
10 h	<i>Commercialisation ordonnée</i> <b>Animatrice : Darlene Dessureault, Producteurs laitiers du Canada</b>	
	<i>La gestion de l'offre au Canada</i>	Marcel Groleau, président, Fédération des producteurs de lait du Québec
	<i>Les guichets uniques de vente au Canada</i>	Carl Potts, Commission canadienne du blé
10 h 50	Discussion	
11 h 15	Pause	
11 h 30	<i>Attentes et enjeux pour le cycle de Doha</i>	Baba Dioum, secrétaire général, Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
12 h	Déjeuner	
12 h 30	<i>Agriculture et développement – Présentation pendant le déjeuner</i>	<b>L'honorable Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale</b>

13 h 15

## **PERSPECTIVES D'AGRICULTEURS**

**Animatrice : Anna Paskal, InterPares**

***Petits paysans au Brésil – Rôles et défis pour les femmes*** Sandra Bergamin, dirigeante paysanne, Fédération des travailleurs de l'agriculture familiale (FETRAF), Brésil

***Producteurs laitiers en Inde – Coopératives et organisation à l'échelle nationale*** Harinderjit Singh, Association des producteurs laitiers du Punjab, Inde

***Enjeux et menaces pour les familles et moyens de subsistance agricoles au Canada*** Colleen Ross, vice-présidente des femmes de l'Union nationale des agriculteurs (NFU), Canada

14 h 35 Discussion

15 h Pause

15 h 20

## **STRATÉGIES POUR HONG KONG**

**Animateur : Mark Fried, Oxfam Canada**

***Se préparer pour Hong Kong – Une perspective africaine*** Rangarirai Machedze, directeur, Institut du Sud et de l'Est de l'Afrique pour les informations et les négociations en matière de commerce, Zimbabwe

***Se préparer pour Hong Kong – Perspective de la société civile canadienne*** Gauri Sreenivasan, agente de programme, orientation politique, Conseil canadien pour la coopération internationale

16 h 05 Discussion

16 h 30 **Compte-rendu des principales idées de la journée** Gerry Barr, président-directeur général, Conseil canadien pour la coopération internationale

16 h 45 Discussion

17 h **Clôture** Stu Clark, conseiller principal des politiques, Association de la banque canadienne de grains

---

## ANNEXE 2

### ***PRINCIPES POUR LES RÈGLES COMMERCIALES INTERNATIONALES EN AGRICULTURE ET DEMANDES COMMUNES POUR L'AGENDA DE DOHA***

Nous, les représentants d'agriculteurs, d'associations d'agriculteurs et d'organisations de la société civile du Canada, du Brésil, de l'Inde et de nombreux pays d'Afrique, nous sommes réunis à Ottawa le 16 mai 2005 pour établir les bases communes d'un plaidoyer pour le commerce agricole international. Dans l'esprit de la Déclaration de Dakar, nous souhaitons préserver et promouvoir les mécanismes de commercialisation ordonnée gérés par les producteurs tels que la gestion de l'offre, la commercialisation collective, les coopératives agricoles, et les guichets uniques de vente qui sont actuellement menacés, pour tous les pays, par les négociations de Doha.

#### **Nous croyons que :**

1. Les règles commerciales doivent permettre aux gouvernements de protéger les moyens de subsistance des fermes familiales et des petits producteurs.
  - Les règles commerciales doivent être suffisamment souples pour permettre l'établissement de politiques nationales, y compris des mesures de protection aux frontières, protégeant et soutenant le développement agricole national.
  - Les pays doivent être autorisés à se défendre contre l'importation de produits vendus à un prix inférieur au coût moyen de production.
  - Les règles commerciales ne doivent pas limiter la capacité des gouvernements à respecter leurs obligations en vertu des droits de l'Homme, incluant le droit à un niveau de vie adéquat et le droit à l'alimentation.
  
2. Les règles commerciales doivent permettre l'existence de politiques qui garantissent aux fermes familiales et aux petits producteurs un revenu juste, couvrant les coûts de production, la main d'œuvre et les investissements.
  - Les règles commerciales doivent autoriser des mesures et des politiques nationales, telles que la gestion de l'offre, les guichets uniques de vente et autres formes de commercialisation et distribution gérées collectivement par les producteurs, qui renforcent le pouvoir des agriculteurs sur le marché.
  - Les agriculteurs doivent avoir accès à la législation et à l'infrastructure nécessaires pour contrecarrer la concentration de l'agro-industrie, qui domine les marchés agricoles internationaux.

Déclaration commune à l'issue de Moyens de subsistance agricoles durables, au Nord et au Sud - Options politiques menacées à l'OMC, une table ronde Nord-Sud et un échange de connaissances qui ont eu lieu du 12 au 18 mai 2005.

- Les règles commerciales doivent permettre la mise en oeuvre d'accords internationaux de gestion de l'offre pour stabiliser les prix des denrées exportées.
3. Les règles commerciales doivent respecter et autoriser les politiques qui prennent en compte la diversité des modèles agricoles locaux, tant qu'elles ne créent pas de dumping sur les marchés internationaux.
- Les règles commerciales doivent permettre l'existence de mesures gouvernementales qui répondent aux préoccupations des consommateurs dans les domaines de la santé et de l'environnement (y compris l'étiquetage).
  - Les gouvernements doivent être autorisés à mettre à la disposition des agriculteurs des outils qui les aident à s'organiser collectivement.
  - L'objectif de produire localement pour une consommation locale doit être reconnu comme une option politique légitime pour les modèles agricoles nationaux.
  - Les droits de propriété intellectuelle liés au commerce ne doivent pas porter atteinte aux droits des agriculteurs de garder, échanger et réutiliser des semences.
4. Les règles commerciales doivent garantir des marchés internationaux justes et équitables.
- Les subventions directes et indirectes à l'exportation doivent être éliminées de toute urgence.
  - Les règles commerciales doivent refléter les différents niveaux de développement des pays membres.
  - Les règles commerciales doivent éliminer le dumping des denrées agricoles sur les marchés mondiaux et laisser suffisamment de souplesse aux États pour qu'ils puissent utiliser des outils pour se protéger d'un tel dumping.
  - Les gouvernements doivent s'entendre sur des façons d'imposer davantage de transparence aux acteurs transnationaux en ce qui concerne leur politique interne de prix, ainsi que des règles régissant la concentration des entreprises.
5. Les négociations commerciales internationales doivent être transparentes et permettre une participation significative de tous les pays.
- Les gouvernements doivent rejeter tout processus contrôlé par un petit nombre de pays, tels que la Salle verte (Green room) et les rencontres ministérielles, et insister sur l'amélioration des processus et calendriers permettant la participation de tous les membres.
  - L'agriculture ne doit pas faire l'objet d'un compromis avec les autres questions à l'ordre du jour des négociations.
  - Les gouvernements doivent entreprendre des consultations avec tous les acteurs de la société de façon à garantir un processus démocratique.

Déclaration commune à l'issue de Moyens de subsistance agricoles durables, au Nord et au Sud - Options politiques menacées à l'OMC, une table ronde Nord-Sud et un échange de connaissances qui ont eu lieu du 12 au 18 mai 2005.

**Conseil canadien pour la coopération internationale – Association de la banque canadienne de grains Inc. – Office canadien de commercialisation des œufs d’incubation de poulet à chair – Office canadien de commercialisation des œufs – Office canadien de commercialisation du dindon - Les producteurs de poulet du Canada - Les producteurs laitiers du Canada – Federacao dos trabalhadores na Agricultura Familiar da Regiao Sul/CUT (Fetraf-Sul/CUT) – Inter Pares – Oxfam Canada – Droits et Démocratie – l’Union nationale des agriculteurs – L’Union des producteurs agricoles (UPA) – UPA Développement international - Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l’Afrique de l’Ouest (ROPPA) – Southern and Eastern African Trade Information and Negotiations Institute (SEATINI)**

Déclaration commune à l'issue de Moyens de subsistance agricoles durables, au Nord et au Sud - Options politiques menacées à l'OMC, une table ronde Nord-Sud et un échange de connaissances qui ont eu lieu du 12 au 18 mai 2005.